

Zeitschrift: Actio : un magazine pour l'aide à la vie
Herausgeber: La Croix-Rouge Suisse
Band: 96 (1987)
Heft: 11

Artikel: Il est essentiel de parler avec les gens
Autor: Haldi, Nelly / Kennel, Karl
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-682236>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

désormais être placés sur pied d'égalité au point de vue des frais et des assurances. A ce propos, la FSSP a fait circuler une déclaration qui a été signée par 600 participants et envoyée au Conseil fédéral comme pétition (voir encadré).

Ne plus faire cavalier seul

Dès le début, il a été clairement souligné que le congrès n'était pas destiné à mettre en lice les soins infirmiers extra-hospitaliers et les séjours en hôpital, mais au contraire à favoriser la complémentarité entre ces deux domaines.

Verena Szentkúti-Bächtold insistait sur le fait que le domaine extra-hospitalier devait représenter une véritable solution de remplacement à l'hospitalisation et qu'un choix n'était possible que dans la mesure où le patient n'était pas forcé d'opter pour une solution parce qu'étant la moins chère. Elle ajoutait d'autre part que les services SpiteX actuels n'étaient à bien des endroits pas encore suffisamment organisés ni coordonnés. Pour que ces services fonctionnent, il est capital de disposer de personnel en nombre suffisant, tant professionnel que non-professionnel. Les conditions essentielles pour obtenir ce personnel sont de pouvoir proposer des contrats de travail, une rémunération adaptée, des prestations sociales, une formation permanente et des cours de perfectionnement, ainsi qu'un encadrement des non-professionnels et des familles par un personnel compétent. Ce n'est qu'en réussissant à ne plus faire «cavalier seul» qu'il sera possible de donner au domaine SpiteX des bases solides.

DÉCLARATION FSSP – SPITEX

1. Les soins hospitaliers, ainsi que les soins extra-hospitaliers de santé publique sont des partenaires égaux et complémentaires.
2. La limite entre les soins hospitaliers et extra-hospitaliers de santé publique est basée sur des critères médicaux, de soins infirmiers et sociaux. Cette limite existe, tout en étant très élastique.
3. Les soins de santé publique nécessitent une intégration des activités éducatives, préventives et curatives.
4. Des soins aux malades équitables nécessitent la conjugaison appropriée entre l'aspect humain et le prix d'une technologie médicale.
5. Pour les soins et le maintien à domicile, la famille et l'entourage du patient représentent des éléments indispensables. Les efforts de cet entourage doivent à leur tour être soutenus par des mesures appropriées.
6. Une collaboration interdisciplinaire de tous les services est indispensable pour assurer un maintien à domicile optimal.
7. Le patient à domicile doit être traité de manière égale au patient hospitalisé, tant au point de vue assurance que financier.
8. Le développement doit sauvegarder les structures appropriées préétablies, tout en assurant une certaine unité et une coordination d'actions.
9. L'augmentation irréversible du vieillissement de la population nécessite un nombre important de lits pour chroniques. Cette tâche ne peut plus être maîtrisée par les seules mesures de constructions; d'où la nécessité impérieuse de développer les services de soins et d'aide à domicile adéquats.

Perspectives d'avenir

En donnant pour toile de fond le vieillissement de notre population et l'augmentation des besoins en soins et en assistance, le congrès a permis aux participants de s'interroger sur les soins infirmiers donnés à domicile et de redécouvrir leurs avantages. Grâce aux nombreux orateurs, aussi engagés que compétents dans ce domaine, et aux débats, les questions décisives ont pu être soulevées.

Au bout de ces presque deux jours d'exposés, de travaux de groupes et de débats, les participants se sont mis d'accord sur les points suivants:

- le domaine SpiteX comprend aussi bien le traitement global, les soins et l'assistance que la prévention
- les différentes prestations de services doivent être mieux organisées et mieux coordonnées
- l'accent doit être mis encore davantage sur la formation de base, la formation continue et le perfectionnement des personnes chargées des soins et de l'assistance
- les professionnels et les non-professionnels doivent se compléter, à la condition toutefois que ces derniers soient supervisés par des professionnels

Des groupes régionaux vont être créés au début de 1988, avec la mission de poursuivre le travail dans la direction qui lui a été donnée. De plus, dans huit mois environ, paraîtra un livre sur le premier congrès sur les soins infirmiers extra-hospitaliers. Le prochain congrès est prévu pour 1990. □

Entretien avec Karl Kennel, vice-président de la Croix-Rouge suisse

Il est essentiel de parler avec les gens

Il est depuis cinq mois vice-président de la Croix-Rouge suisse et depuis peu on entend citer son nom comme futur président possible: Karl Kennel, ancien directeur de la santé publique et des affaires sociales du canton de Lucerne. *Actio* s'est entretenu avec lui.

Nelly Haldi

«**Action:** La seule fois, dit-on, que le public entend parler du vice-président américain, c'est à l'occasion de son élection. J'ai l'impression que la situation est semblable pour les vice-présidents de la Croix-Rouge suisse...

Karl Kennel: Cette impression est justifiée dans la mesure où la Croix-Rouge suisse, conformément à ses statuts, est représentée à l'extérieur par son président. Il ne serait pas bon que d'un seul coup plusieurs personnes représentent la Croix-Rouge vis à vis du public. Personnellement je n'en suis pas malheureux. En ce moment la situation est un peu particulière puisque le président de la Croix-Rouge suisse est de manière intérieure également président de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Il est donc tout à fait possible que l'un des deux vice-présidents soit appelé à représenter la Croix-Rouge suisse à l'extérieur.

En 1976 vous êtes devenu membre du Conseil de direction de la Croix-Rouge suisse, en tant que délégué de la Conférence des directeurs cantonaux des affaires sanitaires. Depuis 1985, vous êtes à titre personnel membre du Comité central. Ce fait a-t-il modifié votre manière de voir?

Je crois que lorsqu'on a été pendant 16 ans directeur de la santé publique et des affaires sociales – dont 10 ans à la présidence de la Conférence des directeurs cantonaux des affaires sanitaires – et que l'on a

au cours de toutes ces années traité les problèmes sociaux et de santé publique d'un point de vue politique, il est bien naturel que l'on utilise cette manière de voir et l'expérience acquise dans une nouvelle tâche, qui se situe dans un domaine différent. Par ailleurs, même en tant que membre du gouvernement, on ne considère pas que les aspects politiques d'un problème.

La Croix-Rouge suisse est une organisation politiquement neutre qui agit pourtant dans le domaine politique et qui s'occupe aussi de mandats publics comme la formation professionnelle, les requérants d'asile, la question des réfugiés. A ce niveau, regarder les choses aussi d'un point de vue politique et tenir compte de la situation politique ne peut être qu'un avantage, lorsqu'il s'agit de prendre une décision.

Vous avez récemment pris la succession du Prof. Paul Cottier à la présidence de la commission pour la formation professionnelle. Dans cette nouvelle fonction, vous tirez sans aucun doute profit de votre expérience de directeur de la santé publique et des affaires sociales. Mais se pourrait-il aussi qu'elle se révèle être un désavantage dans ce sens qu'il vous sera peut-être difficile de rendre justice aux opinions des autres membres, qui représentent les domaines les plus divers?

Mon expérience me sera certainement précieuse. Lors de mon activité au Conseil d'Etat, j'ai appris à connaître

toutes les professions de la santé dont la formation est régie par la Croix-Rouge suisse et j'ai noué de bons contacts avec des professionnels et des associations professionnelles. Si on regarde la commission, on s'aperçoit que tous ses membres représentent des professions bien définies. Le fait que le président n'appartienne à aucun de ces

des tâches qui est prévu contribuera à réduire la tension?

Il faut agir à différents niveaux. Le réexamen de la répartition des tâches apportera certainement un allègement de la tension. La recherche de fonds est toujours matière à discussion et il faut intensifier le dialogue dans ce domaine, tout comme il faut l'entretenir



Karl Kennel: «L'engagement pour la Croix-Rouge est quelque chose de fascinant». (Photo: CRS)

groupes professionnels n'est en aucun cas un désavantage. On doit lui reconnaître une certaine dose d'objectivité.

Lors de mon élection, la question suivante a été soulevée: ne vaudrait-il pas mieux que la commission soit à nouveau présidée par un médecin? La solution intérimaire (le mandat en cours se termine à la fin 1988), qui prévalait actuellement, a finalement été choisie parce que, dans les temps à venir, les questions à traiter seront surtout d'ordre structurel en raison de la création d'un poste de délégué à la formation professionnelle.

Vous n'êtes pas seulement vice-président de la Croix-Rouge suisse, vous êtes aussi membre d'une section. Or, c'est un fait reconnu, les relations entre sections et organisation centrale sont tendues. Voyez-vous des solutions pour remédier à ce problème? Pensez-vous que le réexamen de la répartition

Allez-vous montrer l'exemple?

Je vais m'y efforcer. Je suis conscient de ce problème depuis le début de mon activité à la Croix-Rouge suisse. J'ai toujours trouvé regrettable que tant d'énergie soit gaspillée à cause de malentendus et d'antipathies personnelles. Elle serait tellement plus utile pour faire connaître mieux la pensée Croix-Rouge dans nos régions.

Votre expérience du gouvernement vous a permis de vous familiariser avec le problème des relations – pas

toujours faciles – entre les différents pouvoirs. Allez-vous essayer d'établir là un équilibre?

En tant que président du groupe de travail «révision des statuts» j'ai participé à l'introduction d'une séparation des pouvoirs entre le Comité central, c'est à dire l'exécutif, et le Conseil de direction, c'est à dire le législatif, où les sections sont à leur tour représentées. Pour l'exécutif, cela signifie beaucoup de travail supplémentaire. Il faut faire une réflexion intensive sur chaque projet, avant de soumettre une décision au législatif. D'un autre côté, il faut aussi justifier

rieuse des dossiers demande beaucoup de temps. Je retire beaucoup plus de satisfaction de mon travail depuis que je peux prendre des décisions en pleine connaissance de cause. En d'autres termes, la charge de travail qui pèse sur un membre du comité central actif professionnellement est assez lourde.

Et qu'y a-t-il pour vous de l'autre côté de la balance?

Personnellement je trouve que l'engagement au service de la Croix-Rouge est quelque chose de fascinant. Plus encore que dans ma fonction de directeur de la santé publique

LA POLITIQUE DANS LE SANG

Karl Kennel, vice-président de la Croix-Rouge suisse, a étudié la médecine vétérinaire et a ensuite exercé son métier, de 1956 à 1971 à Root (LU) où il habite. En 1971 il est devenu membre du Conseil d'Etat lucernois, où il a été, pendant 16 ans, en charge du département de la santé publique et des affaires sociales. Il a été à trois reprises président du Conseil d'Etat de Lucerne. De 1976 à 1987 il a présidé la Conférence des directeurs cantonaux des affaires sanitaires.

Karl Kennel est membre du parti démocrate chrétien. Il a 58 ans, est marié et père de quatre enfants. Il aime les randonnées pédestres, le vélo, la natation et la lecture.

ses décisions. Le dialogue a une importance fondamentale si l'on veut pouvoir mettre au point une unité de doctrine. Pour cette raison il faut éviter à tout prix d'agir sans tenir compte des autres.

Lors de l'avant-dernière session du Comité central vous avez été élu à la commission de travail affaires nationales/sections/santé et affaires sociales/aide aux réfugiés. Quels vont être à votre avis les priorités dans ces domaines?

Les commissions de travail servent à discuter préalablement les questions qui seront traitées par le Comité central lors de ses séances. Il ne s'agit donc pas de décider des priorités dans ces domaines. Cependant, la participation à un groupe de travail permet d'approfondir sa compréhension des problèmes.

Vous avez tout à l'heure mentionné la charge de travail du Comité central. Qu'en est-il réellement?

Je dois vous dire que je suis extrêmement heureux de ne plus exercer ma fonction au gouvernement. En tant que membre du Comité central, une étude tant soit peu sé-

et des affaires sociales je peux concrétiser l'idée qui m'a toujours guidé, à savoir aider ceux qui dans la société n'ont pas voix au chapitre, à s'exprimer. Cela a toujours été très important pour moi, et le sentiment de faire quelque chose d'utile et d'humain me donne de grandes satisfactions.

Monsieur Kurt Bolliger, le président, a annoncé son retrait pour la prochaine assemblée des délégués. Pour sa succession on entend prononcer votre nom. Pouvez-vous déjà vous prononcer à ce sujet?

Je me suis demandé ce que je répondrais si le Comité central me posait la question. C'est chose faite et ma réponse tient en quelques mots: «Je suis à disposition.» Et je tiens à préciser que je suis à la disposition aussi bien du Comité central et du Conseil de direction que des sections qui auront finalement le dernier mot quant au choix du nouveau président de la Croix-Rouge suisse. □